

IV

Le Canada et le monde francophone

PROGRAMME CANADIEN D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Tel qu'approuvé par le Parlement, le Programme d'aide publique au développement (APD) constitue l'un des principaux instruments dont dispose le Canada pour promouvoir la justice sociale sur le plan international.

Ce programme de coopération vise essentiellement à seconder les efforts déployés par les pays en développement pour satisfaire de façon prolongée aux besoins essentiels de leurs populations, en s'appuyant principalement sur leurs propres ressources et valeurs.

Pour l'année financière 1984-1985, le Canada a consacré 2,1 milliards de dollars à la coopération internationale. Cette contribution, équivalant à 0,49 p. 100 de son produit national brut, le classe parmi les donateurs importants du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'Agence canadienne de développement international (ACDI), qui est chargée de mettre en oeuvre l'essentiel du programme canadien de coopération au développement, administre environ 75 p. 100 de cette APD. Son objectif est d'aider les pays du tiers monde à accéder à un développement économique et social qu'ils pourront soutenir eux-mêmes.

Attentive aux besoins des pays les plus pauvres et des groupes les plus démunis, l'ACDI s'intéresse plus particulièrement à trois secteurs prioritaires où

les besoins à combler sont énormes: l'agriculture (comprenant les pêches et la foresterie), l'énergie et le développement des ressources humaines.

L'ACDI achemine son aide par le biais de quatre catégories de programmes:

- Les programmes bilatéraux, ou de gouvernement à gouvernement, qui absorbent environ 40 p. 100 du budget total pour la réalisation de plus de 900 projets dans environ 90 pays du tiers monde. Cette forme d'assistance comprend les projets d'infrastructure, de développement rural et agricole, d'aide alimentaire, de lignes de crédit ou d'assistance technique. En 1984-1985, environ le quart de cette aide a été accordée sous forme d'aide alimentaire aux pays frappés par la sécheresse, la famine et les déficits alimentaires.
- Le programme multilatéral, par lequel le Canada appuie quelque 85 organisations internationales, telles les organismes des Nations Unies, les banques régionales de développement, les institutions d'assistance humanitaire et d'autres organismes internationaux qui se prêtent le mieux à la solution des problèmes de développement global. Ce programme représente 33 p. 100 de l'APD canadienne totale.
- Les programmes spéciaux, qui ont pour objectif d'encourager et de soutenir les initiatives des institutions et organismes bénévoles canadiens soucieux d'assumer un rôle plus actif dans le développement international.